

VINGT-SIXIEME AVENUE (R.D.P.)

Immeubles



Ville de Montréal



**Archives  
municipales**

**Vous nous obligeriez en nous retournant  
le dossier dans le plus bref délai.**

0 5 3 0 0 0 0 0 0 0



## Rivières-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles

# DEUX NOUVELLES CASERNES INAUGURÉES

Le Service de prévention des incendies de Montréal a inauguré, hier matin, deux nouvelles casernes de pompiers, dans les quartiers Rivières-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.

Guy Roy

La Ville de Montréal a ainsi reconnu l'expansion que connaissent ces deux quartiers, depuis cinq ans. Rivières-des-Prairies, qui n'était qu'une bourgade il y a huit ans, a maintenant une population de plus de 50,000, tout comme Pointe-aux-Trembles.

La caserne de Rivières-des-Prairies est située au 11575, 26<sup>e</sup> avenue, alors que celle de Pointe-aux-Trembles a pignon sur rue au 3655, boulevard Saint-Jean-Baptiste.

Pour le moment, il s'agit de casernes temporaires, mais de toutes nouvelles constructions seront érigées d'ici janvier 1992, à proximité des bâtisses actuelles.

Ces ajouts portent de 34 à 36 le nombre de casernes sur le territoire de la ville de Montréal. Deux autres casernes, dont une autre à Pointe-aux-Trembles, à l'extrémité est du quartier, et la deuxième dans Saint-Henri, à l'extrémité ouest de Montréal, seront construites d'ici quelques

années, portant le nombre total à 38.

De plus, neuf autres casernes seront relocalisées dans leur quartier actuel, d'ici dix ans.

### À proximité

Le but de tous ces changements est de permettre aux pompiers d'être à moins de trois minutes et demie de tout incendie majeur sur le territoire de la ville de Montréal.

Le chef des pompiers, Raymond Therrien, a révélé que la norme de trois minutes et demie est excellente dans le cas d'un incendie majeur. Ce minutage compte à partir du moment où l'appel au secours est reçu à la centrale, jusqu'à l'arrivée des pompiers sur les lieux.

Dans le cas d'un incendie moyen, le laps de temps est de quatre minutes et demie et il est d'une minute de plus, lorsqu'il s'agit d'un incendie mineur.

Par contre, le nombre de pompiers, qui est présentement de 1,865, ne changera pas.

Par ailleurs, la Ville de Montréal a décidé de procéder à des rénovations d'envergure.



Photo Pablo DURANT

Jacqueline Bordeleau, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, et le chef des pompiers, Raymond Therrien, lors de l'inauguration de la nouvelle caserne de pompiers, hier matin, dans le quartier Rivières-des-Prairies.

## Montreal inaugure deux mini-casernes de pompiers

JEAN-PAUL SOULIÉ

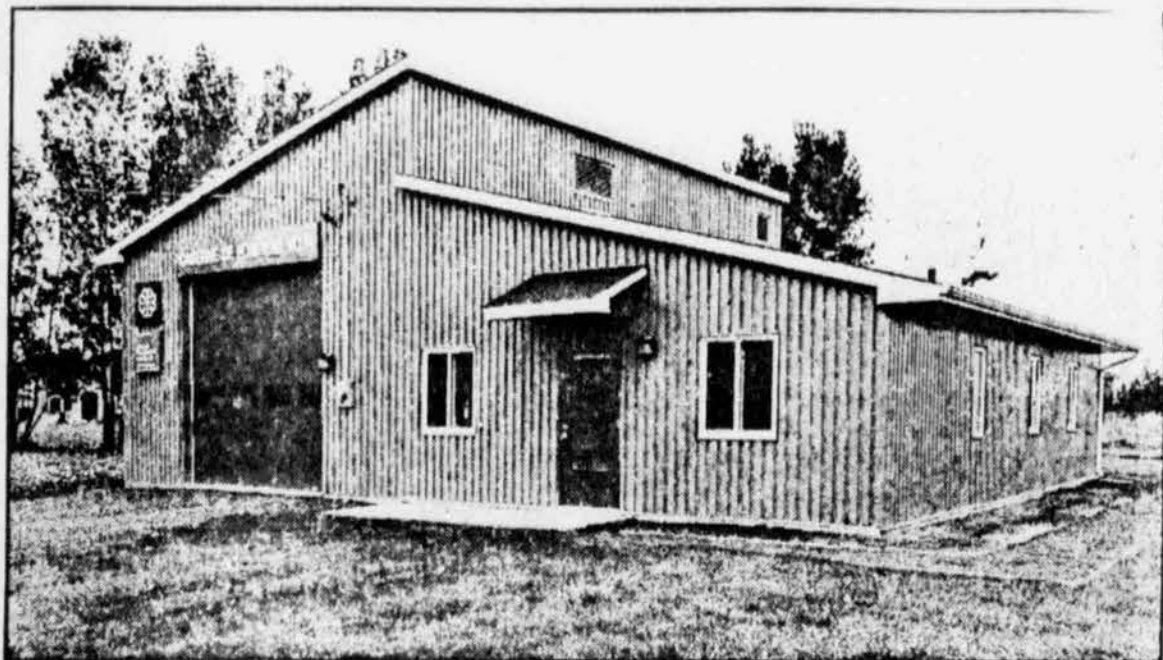
■ Dans le cadre d'un vaste plan de restructuration du service de Prévention des incendies de Montréal, basé sur une étude hautement scientifique et informatisée, c'est une bien modeste caserne de pompiers qu'inaugurait hier Mme Jacqueline Bordeleau, conseillère municipale de Pointe-aux-Trembles, membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal, et responsable du dossier de la prévention des incendies.

Une petite caserne peut-être, mais le service des incendies en ouvrait deux en même temps hier et de la même taille. Une sur la 26e Avenue, à Rivière-des-Prairies, l'autre boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Pointe-aux-Trembles. Coût global de l'opération: \$390 000. Les petites casernes seront occupées respectivement par un officier, un chauffeur (pour l'auto-pompe) et deux sapeurs.

Casernes temporaires, souligne Mme Bordeleau, mais qui correspondent au besoin détecté par une vaste enquête. À la base de cette étude, le logiciel *Fire station location*, qui a fait ses preuves aux États-Unis. L'étude a porté sur les 588 zones «homogènes» de Montréal, classées en 110 à risques élevés, 331 à risque moyen, et 147 à faible risque.

L'objectif, pour les pompiers, est de répondre en deux minutes dans la première catégorie, trois minutes dans la seconde et quatre minutes dans les zones à faible risque. «A la suite de cette étude, nous avons découvert que 94 zones sur 588 n'étaient pas couvertes dans les temps requis.»

Le plan de la Ville de Montréal, sur dix ans, est de passer de 34 casernes à 38, et de faire rapide-



Deux mini-casernes temporaires dont s'est doté le service de Prévention des incendies de Montréal ont été inaugurées hier à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

PHOTO La Presse

ment suivre l'exemple de Pointe-aux-Trembles à toutes les autres zones de Montréal: faire passer le taux de couverture de 53 p. cent à 88 p. cent.

«Quand tout sera terminé, dans sept ou dix ans, le taux de couverture sera de 97 p. cent, et il ne restera que six zones où le délai d'intervention dépassera d'une minute les normes générales», a précisé Mme Bordeleau.

Treize casernes seront construites d'ici là, au coût de \$25 millions. Il s'agit de \$3 millions d'immobilisations par année. Les deux nouvelles casernes de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles sont la pour quatre ans, et le programme des dépenses du plan global est divisé en tranches de trois ans.

Deux anciennes casernes, celle de la Place Saint-Henri, d'in-

fluence art deco, construite par l'architecte Ludger Lemieux au début des années trente, ainsi que la caserne 43, construite en 1950 (au 1945 est, rue Fleury), seront, l'une rénovée, l'autre agrandie.

Du côté de l'Association des pompiers de Montréal, on qualifie la construction de deux petites casernes temporaires de «poudre aux yeux». «On déplace un officier, un conducteur et deux sapeurs, plus un véhicule, pour donner un temps de réponse plus rapide, mais une seule voiture pour un feu, c'est insuffisant, et l'auto-pompe envoyée à la caserne 14 va manquer au Plateau Mont-Royal où elle était jusqu'à maintenant», a déclaré le représentant de l'Association des pompiers, Marc Ostiguy.

De son côté, le conseiller-associé de Mme Bordeleau, M. André Cardinal, s'est déclaré très satis-

fait de l'évolution des effectifs du service de Prévention des incendies. Les inspecteurs de la prévention — syndiqués avec les cols blancs de la Ville — sont passés de dix à 28, et ils seront 42 à la fin de 1990.

Du côté des pompiers, l'âge moyen des effectifs a singulièrement baissé. Depuis 1985, 500 jeunes, possédant deux ans de formation collégiale, ont été embauchés. Pour Christian Bélanger, agent de personnel au service de Prévention des incendies, ce rajeunissement se traduit par une popularité sans cesse croissante du conditionnement physique, et le conseiller-associé André Cardinal souligne la popularité et l'efficacité des vidéothèques dont les casernes ont été dotées pour assurer la formation permanente des pompiers. Trente-six cours sont dispensés régulièrement.



# Montréal relocalise neuf casernes de pompiers

Isabelle Paré

LA VILLE de Montréal prévoit dépenser \$ 30 millions au cours des dix prochaines années pour relocaliser neuf de ses 38 casernes de pompiers pour agir plus rapidement en cas d'incendie.

C'est ce qu'a annoncé hier Mme Jacqueline Bordeleau, responsable des travaux publics, lors de l'inauguration de deux nouvelles casernes de pompiers temporaires à Rivières-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

Ces deux quartiers témoins d'un miniboom industriel et résidentiel verront ainsi leurs effectifs de protection contre les incendies doublés. Les casernes construites au coût de \$ 390.000 seront réaménagées de façon permanente en 1993 lorsque le développement du secteur sera plus avancé.

Par ailleurs, Mme Bordeleau a fait savoir qu'un projet de relocalisation de neuf casernes avait vu le jour à la suite d'une étude réalisée par logiciel sur le temps de réponse de chacune des casernes de l'ensemble du territoire montréalais.

Les résultats de cette étude révè-

lent que neuf casernes doivent être relocalisées, soit pour se conformer au temps de réponse jugé minimal en cas d'incendie, ou à cause de nouveaux développements résidentiels.

En terme de prévention des incendies, la Ville comporte trois types de secteur. Une « zone à risque élevée », où le temps de réponse est fixée à 3,5 minutes, une « zone à risque moyen », où 4,5 minutes sont jugées nécessaires, et l'une à « risque faible », où l'écoulement de 5,5 minutes entre l'alarme et l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie est jugé acceptable.

Plusieurs des casernes visées se

situent en zone à « risque moyen », dans des secteurs résidentiels comportant des habitations de trois ou quatre étages en rangées serrées. Mais des relocalisations auront lieu dans tous les secteurs, affirme une porte-parole du service des incendies. Tant dans le centre-ville qu'en quartier résidentiel. À l'heure actuelle, le temps de réponse moyen à un incendie à Montréal est de 5 minutes, a-t-elle précisé.

Mme Bordeleau a aussi annoncé que la caserne historique située Place Saint-Henri ferait peau neuve et que celle du quartier Ahuntsic serait agrandie.

### **\$30M invested**

MONTREAL'S Fire Prevention Service will invest \$30 million over the next 10 years to improve the efficiency of the city's fire department.

MUC spokeswoman Martine Primeau said nine of the existing 34 stations will be relocated within nine years, and four new stations will be built in areas slated for development.

Two of those stations — one in Rivière-des-Prairies, the other in Pointe-aux-Trembles — were inaugurated yesterday in temporary locations costing \$390,000.

# City to move 9 firehalls, repair 28 others

By LEWIS HARRIS  
of The Gazette

Nine of Montreal's 37 fire stations will move to new buildings in the next 10 years as part of a \$32-million overhaul of fire-fighting operations, city fire chief Raymond Therrien said yesterday.

The nine new stations will replace older ones in the city centre, he said.

And the city will renovate all remaining stations to bring them into line with modern building-code standards.

Some of the renovation work will involve building changing rooms so the city can hire

women firefighters, he said. The city now has no women among its 1,700 firefighters.

Renovation work also will involve building an office in each fire station for exclusive use of a fire prevention officer.

Therrien and other fire department officials insisted no station will be closed before its replacement is ready.

"We've been working on this plan for 18 months and I'm very proud of it," he told a news conference called to mark the opening of two temporary stations in the north-end Rivière des Prairies district.

Fire-response time in 84 per cent of Montreal now averages 3½ minutes in

high-risk areas, 4½ minutes in medium-risk areas and 5½ minutes in low-risk areas.

While fire response time will remain the same, the department says it will be able to cover 97 per cent of the city in the same response times after the overhaul is done.

The nine stations to be moved are:

- Station 25, 1212 Drummond St.
- Station 26, 2151 Mount Royal Ave. E.
- Station 31, 7041 St. Dominique St.
- Station 35, 10827 Lajeunesse St.
- Station 39, 2915 Monsabré St.
- Station 41, 7405 Champagneur Ave.
- Station 44, 12145 Rivière des Prairies Blvd.

- Station 45, 4200 Ontario St. E.
- Station 49, 10 Chabanel St. W.

Therrien would not say where the new stations will be located, because in some cases negotiations are still taking place to purchase land.

Station 45 will be the first to move, probably in early 1991.

Empty firehalls will be turned over to the city, Therrien said. Some buildings could be demolished if they are beyond repair.

One of the two temporary stations opened yesterday is on Rivière des Prairies Blvd. near Perras Blvd. The other is on St. Jean Baptiste Blvd. near April St.

# Montréal relocalise neuf casernes de pompiers

Isabelle Paré

LA VILLE de Montréal prévoit dépenser \$ 30 millions au cours des dix prochaines années pour relocaliser neuf de ses 38 casernes de pompiers pour agir plus rapidement en cas d'incendie.

C'est ce qu'a annoncé hier Mme Jacqueline Bordeleau, responsable des travaux publics, lors de l'inauguration de deux nouvelles casernes de pompiers temporaires à Rivières-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles.

Ces deux quartiers témoins d'un miniboom industriel et résidentiel verront ainsi leurs effectifs de protection contre les incendies doublés. Les casernes construites au coût de \$ 390,000 seront réaménagées de façon permanente en 1993 lorsque le développement du secteur sera plus avancé.

Par ailleurs, Mme Bordeleau a fait savoir qu'un projet de relocalisation de neuf casernes avait vu le jour à la suite d'une étude réalisée par logiciel sur le temps de réponse de chacune des casernes de l'ensemble du territoire montréalais.

Les résultats de cette étude révè-

lent que neuf casernes doivent être relocalisées, soit pour se conformer au temps de réponse jugé minimal en cas d'incendie, ou à cause de nouveaux développements résidentiels.

En terme de prévention des incendies, la Ville comporte trois types de secteur. Une « zone à risque élevée », où le temps de réponse est fixée à 3.5 minutes, une « zone à risque moyen », où 4.5 minutes sont jugées nécessaires, et l'une à « risque faible », où l'écoulement de 5.5 minutes entre l'alarme et l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie est jugé acceptable.

Plusieurs des casernes visées se

situent en zone à « risque moyen », dans des secteurs résidentiels comportant des habitations de trois ou quatre étages en rangées serrées. Mais des relocalisations auront lieu dans tous les secteurs, affirme une porte-parole du service des incendies. Tant dans le centre-ville qu'en quartier résidentiel. À l'heure actuelle, le temps de réponse moyen à un incendie à Montréal est de 5 minutes, a-t-elle précisé.

Mme Bordeleau a aussi annoncé que la caserne historique située Place Saint-Henri ferait peau neuve et que celle du quartier Ahuntsic serait agrandie.